

# GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES



L'établissement public territorial du bassin du Lot ou EPTB Lot met en œuvre des actions de gestion sur le bras de l'archipel. Ces opérations s'inscrivent dans un programme de gestion qui va durer 5 années. Le programme cible 4 actions principales :

- L'entretien et restauration de la végétation des berges ou ripisylve
- L'aménagement d'une berge pour concilier les usages et la mise en valeur du milieu aquatique,
- Restauration des habitats du bras pour enrichir sa biodiversité
- Communiquer autour de ce programme de gestion via plusieurs supports pédagogiques.

Une partie des travaux est menée par le Lycée des territoires du Montat. En effet, dans le cadre de formation scolaire comme la gestion des milieux naturels et de la faune les élèves encadrés par leurs professeurs seront amenés à mettre en action leurs compétences techniques.



## ENTRETIEN ET LA RESTAURATION DE LA RIPISYLVE



## QUELLES ACTIONS VONT ÊTRE RÉALISÉES ?

### LA GESTION D'UNE ESPÈCE VÉGÉTALE ENVAHISSANTE : LA RENOUÉE DU JAPON

Une action de lutte contre la Renouée du Japon va être engagée. Cette espèce végétale avec un dynamisme très fort est installée sur une berge du bras.

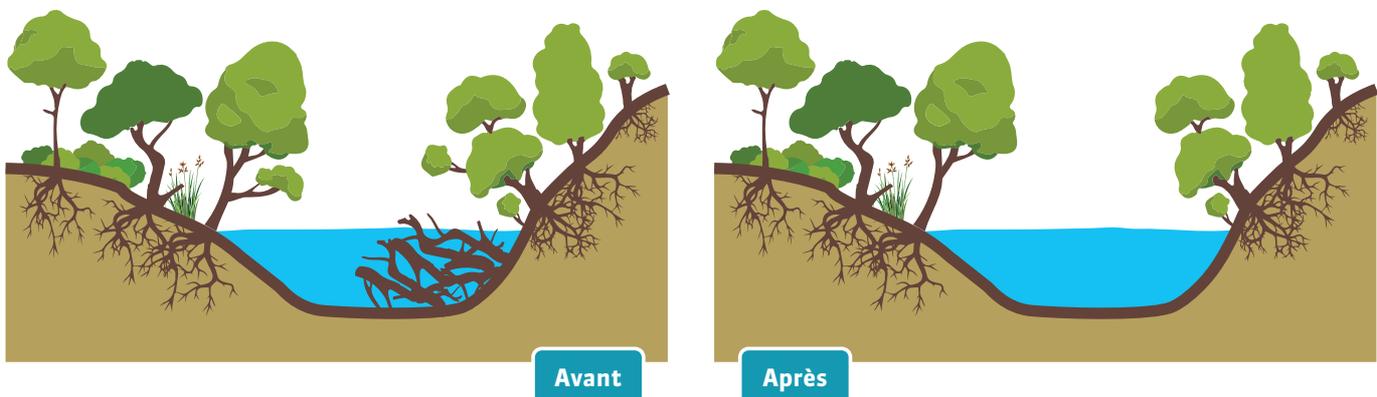
L'objectif est de remplacer ce foyer par des essences adaptées afin de restaurer les fonctions de la ripisylve. Cette opération va être menée pendant plusieurs années par le lycée du Montat via des coupes répétées et l'export des rémanents, via le bâchage du foyer puis des coupes répétées ainsi que la gestion des rémanents. Pour cette action, le Conservatoire Botanique National nous accompagne dans cette démarche afin de garantir l'efficacité de notre intervention. En effet, les activités humaines sont le 1<sup>er</sup> vecteur de dissipation des espèces envahissantes, il est donc nécessaire d'être vigilant sur les modalités de l'opération.

Merci de ne pas contribuer à leur dispersion.



### L'ÉLAGAGE DE CERTAINS ARBRES

Cette opération d'entretien garantira la suppression des branches basses ainsi que le retrait du bois morts dans le bras. L'objectif est de prévenir le basculement de certains arbres et arbustes dans le lit mais aussi de garantir le libre écoulement des eaux. Cette opération va être menée par le lycée du Montat et encadré par l'EPTB du Lot.



### LA REPLANTATION D'ARBRES ET D'ARBUSTES ADAPTÉES

Sur les zones peu ou pas végétalisées des berges, la replantation d'essences adaptées comme les saules, le noisetier, le cornouiller, le sureau vont être réalisés. Cette opération va être menée par le lycée du Montat et encadré par l'EPTB du Lot.

### LA MISE EN VALEUR DES RÉMANENTS

Les déchets de coupes ou rémanents constitués par les opérations d'élagage vont permettre la constitution de fagot. Ils seront par la suite immergés puis solidement installés en pied de berge pour constituer des habitats pour la faune aquatique. Les bois de forts diamètres seront destinés au SYDED pour des chaufferies collectives. Les rémanents issue de la gestion du foyer de renouée du japon seront traités sur place afin de limiter leur expansion sur le territoire.

